

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 29

Artikel: Cein que lo paisan dusse férē ao tsautein : (l'erмана dau païsan)
Autor: Mérine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 E. Monnet, rue de la Louve, 1.
 Pour les annonces s'adresser exclusivement
 à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
 et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 19 juillet 1913 : Nos premiers journaux (V. F.) (*A suivre*). — Cein que lo paisan dusse fêre ao tsantein (Mérine & Cie). — Simple histoire (C. A.). — « Revoyance » (Alfred Céresole). — L'avis du directeur. — Chacun son goût. — La vie (*Almanach des Muses*).

NOS PREMIERS JOURNAUX

III

GENÈVE, où le théologien Spanheim fonda, en 1634, le *Mercure suisse*, premier périodique de ce nom, traitant essentiellement des affaires des Grisons et de la Valteline, Genève n'eut pas de journal proprement dit avant la fin du XVII^e siècle. Après les revues littéraires, historiques et scientifiques dont nous avons parlé, elle vit bien paraître, en 1739, une première feuille hebdomadaire, la *Liste des prédicateurs*, et, à partir de 1753, la *Feuille des Avis officiels*, mais ces périodiques ne contiennent rien en dehors des informations spéciales pour lesquelles elles étaient créées. Le vrai journalisme genevois ne date que de 1787. Cette année-là parut le *Journal de Genève*, dont la publication s'interrompit en 1793 pour reprendre de 1826 à aujourd'hui, avec de brèves éclipses pendant la première moitié du XIX^e siècle.

Fondé sous les auspices de la Société des Arts, le *Journal de Genève* commença sa carrière avec un rédacteur, M. Paul, qui était directeur de la machine hydraulique et que le prospectus cait comme un modèle d'exactitude.

« Ce prospectus, dit Gaspard Vallette, est caractéristique des goûts et des préoccupations du public genevois : pas question de poésie ou de belles-lettres, pas de place faite à la fantaisie ou à l'art pur. En revanche, des observations précises de météorologie instrumentale et naturelle, des renseignements économiques, le texte des ordonnances et règlements, les statistiques de l'état civil, les sciences appliquées et déjà, n'oublions pas ce détail, « le cours des changes, le prix des fonds publics étrangers, et celui des matières d'or et d'argent ». Le public s'intéressa si fort à ces questions de science appliquée, qu'il se mit à son tour à poser des questions aux savants rédacteurs. C'est ainsi que, le 1^{er} décembre 1788, nous voyons un perruquier, M.J.-G. Beck, désireux de savoir « quel changement les cheveux éprouvent par la mort de l'homme, et quel serait le moyen de remédier à la propriété de ne plus friser qu'ils acquièrent alors, si contraire à ce qu'on exige des cheveux dans notre art. »

Une question plus importante, et qui plus tard devait faire couler tant d'encre et tant de paroles, la question du niveau des eaux du Léman, est soulevée dans le *Journal de Genève* du 15 août 1789 par une lettre de Bonstetten, alors bailli de Nyon : « J'ai souvent ouï dire, et quelquefois avec amertume, que les piquets qu'on a placés à Genève à l'entrée du Rhône portent un préjudice considérable au pays de Vaud en retardant l'écoulement du lac, et en l'obligeant à refluer sur ses bords qu'il ronge et emporte peu à peu. » Le spirituel bailli de-

mande quelle serait théoriquement la meilleure méthode à suivre pour parer à cet inconvénient, et tout aussitôt la discussion s'ouvre sur ce point dans les colonnes du journal. » On ne connaît pas encore la fameuse formule : *La mappemonde penche*, inventée par M. Combe, le facétieux pasteur de la Tour-de-Peilz, et exposée dans un article du *Conteur vaudois* (20 décembre 1875) bien des fois réédité.

Cependant des lecteurs s'étant plaints de la surabondance du menu scientifique, le *Journal de Genève* leur servit quelques plats de morale et de politique ; il devint même essentiellement politique en 1792 et 1793.

A cette époque agitée parurent successivement des publications hebdomadaires tenant plutôt du pamphlet que du journal et qui s'évertuaient en vain à rallier les Genevois à « nos frères de France » ; c'étaient le *Postillon de la liberté*, les *Sifflets de St-Claude*, le *Moniteur genevois*, la *Vedette nationale*, le *Miroir des conseils et Tribunaux de Genève*.

» Quant aux journaux révolutionnaires genevois, très difficiles à trouver aujourd'hui, les seuls qui me soient connus, écrivait encore G. Vallette, sont les *Considérations bougrement signifiantes du fils Duchêne f....*, continuées dès le deuxième numéro sous le titre de *Suite des f.... contes du fils Duchêne* (1793-1794), puis le *Frère Montagnard* (janvier et février 1794), enfin les *Avis du compère Perret* (1794-1795).

« Le premier de ces journaux — dont on voudrait pouvoir citer le titre en latin — semble, sous sa forme volontairement grossière et populaire, avoir été destiné à faire prévaloir des idées plutôt raisonnables et modérées. Il est libre-échangeiste, justifie la propriété, demande qu'on ne singe pas les Français (« le remède qui sauve un géant tue un nain ») et qu'on tolère même ceux qui sont sans le sou : Faisons en sorte que la patrie soit agréable à tous ses enfants, comme une gentille cabaretrière qui accueille également le pauvre bougre qui ne veut que vider chopine ou celui qui veut manger une truite à la coque. »

C'est sur ces souhaits partant d'un bon cœur que prend fin le journalisme genevois du XVIII^e siècle. (Il y a lieu de mentionner cependant la *Bibliothèque britannique*, née en 1796 et qui sera représentée la presse de Genève pendant l'occupation française.)

Pour demeurer dans l'ordre chronologique, passons au Tessin, qui, lui aussi, eut ses périodiques avant le pays de Vaud. Le premier parut en 1746. Était-ce le *Corriere Zoppo* (Messenger boiteux) ou *Le Nuove di diverse corti e paesi* (Les nouvelles de diverses cours et nations) ? Ce point n'a pas été éclairci, attendu que les exemplaires de leurs débuts n'ont pu être retrouvés. Tous deux sortaient des presses du même imprimeur. Le *Corriere Zoppo* était mensuel, *Le Nuove* hebdomadaire. D'après quelques auteurs, celui-ci semble être la continuation de celui-là. Du *Corriere* on possède

quelques collections à partir de l'année 1757, tandis que les plus anciens numéros des *Nuove* qu'on ait dénichés ne sont pas antérieurs à 1769. Presque muets l'un et l'autre sur les affaires locales, ils abondent en revanche en nouvelles des pays du nord, de France et surtout de la Curie romaine. La chronique de Suisse y est souvent passée sous silence pendant plusieurs mois de suite. A sa place figurent de longues relations, des déplacements de l'évêque de Côme et du nonce apostolique de Lucerne, ainsi que des cérémonies religieuses de Lugano auxquelles prennent part le capitaine régent et madame son épouse.

Aux *Nuove di diverse corti e paesi* succède, en 1797, la *Gazzetta di Lugano*. Nous sommes en pleine période révolutionnaire. Le nouveau journal est rédigé par un patriote, l'abbé Vanelli. Très vivant, il ne traite que des événements du jour, en Suisse et au Tessin, et dans un esprit libéral qui causa bientôt sa perte et celle de son rédacteur, de la façon la plus tragique : le 29 avril 1799, la populace, excitée par un gouvernement provisoire dont faisaient partie deux prêtres, saccagea l'imprimerie de la *Gazzetta di Lugano*, et, aux cris de : Vive la religion ! fusilla l'infortuné Vanelli devant le palais épiscopal. On a toujours eu les passions vives chez nos confédérés du Tessin.

Le dernier en date des journaux tessinois du XVIII^e siècle fut le *Gazzettino del popolo*, organe officieux du Directoire helvétique, né en 1799 et qui cessa de paraître la même année.

(A suivre.)

V. F.

CEIN QUE LO PAISAN

DUSSE FÉRE AO TSAUTEIN

(L'ermana dau païsan.)

Lo tsautein lè revgnâ et lè batsi ào pecolion, cå po tsaud, lè tsaud. Lo sélâno no grelhie là rita et no souplie lè pelion. La coraille vo bourtle et la châ vo fot la sâi. Sè faut dan depatsi de betâ son bâire à l'ombro et ào frâis po que sâi bon po lè dhiz'hâore. Lâi a rein de paret po sè doutâ la sâi que de bâire d'avance, ein mîmo teimps cein vo z'appreind po lè veneindze. On pâo assebin djuvî ài guelhie et fêre soeint dâi coup de náo. Quand lè qu'on serre bin la boula, cein vo z'aidhie bin po lietta lè dzerbe à la messon, que lè faut tant serrâ. Et pu cein vo bâille de la corna ài man et lè bon quand lè qu'on dusse aryâ. Lè lo teimps dâi z'abbayâ. N'ein faut min manquâ po pouâi bâire lè litre que lo râ païe. Et pu attrapâ dâi carton et ne pao sè fêre tsigâ fouettâ.

Lè dzo virant et sè faut tsouyî et ne pas trào sè masfità po pouâi être tot vedzet quand l'arant veri. Sè faut reposâ tote lè z'apri-midzo tant qu'âo petit-goutâ, sè cutsi à boun'hâora et sè lèva tâ po ne pas avâi mau à la titâ et pouâi trinquâ avoué lè z'amî. Preparâ assebin voulré camamille po lè z'avâi po lo bounan.

Aprî cein, se vo z'âi lezi, fêde lè fein et lè recô mâ ne vo z'arenâ pas.

MÉRINE ET CIE.